

Des États-Unis à destination du Canada

Tirez parti de l'efficacité du dédouanement électronique et économisez de l'argent.

Données essentielles – Envois transfrontaliers

1. Marque et numéro du matériel
2. Nom, adresse, ville, province ou État de l'expéditeur réel
3. Nom, adresse, ville, province ou État du destinataire ultime
4. Nom, adresse, ville, province ou État de l'importateur
5. Nom, adresse, ville, province ou État du courtier en douanes
6. Nombre total de pièces et type d'emballage
7. Description complète et exacte des marchandises
8. Poids total et unité de mesure
9. Valeur selon la facture et monnaie
10. Pays d'origine des marchandises
11. Itinéraire complet
12. Numéros des plombs

Remarque :

4 – seulement si différent du destinataire ultime;
9 et 12 – seulement si l'envoi est acheminé sous douane au Canada

Intermodal

Avant l'entrée à la guérite du terminal intermodal du CN au point d'origine :

- Le connaissance EDI fourni par l'expéditeur et renfermant toutes les données transfrontalières essentielles doit être transmis au CN, qui créera la feuille de route ferroviaire et enverra le manifeste à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), par voie électronique. Le connaissance EDI doit également mentionner tous les numéros de permis d'exportation pertinents exigés par les organismes gouvernementaux et de réglementation.
- Votre courtier en douanes devrait utiliser le Système d'examen avant l'arrivée (SEA) en consignnant les données du manifeste.
- Les expéditeurs doivent utiliser l'outil « État d'un envoi intermodal » qui se trouve sur le site Web du CN, à l'adresse www.cn.ca, pour s'assurer que l'envoi est prêt à passer à la guérite d'entrée.

Wagons complets

Avant la libération de l'envoi à l'embranchement de l'expéditeur :

- Le connaissance EDI fourni par l'expéditeur et renfermant toutes les données transfrontalières essentielles doit être transmis au CN, qui créera la feuille de route ferroviaire et enverra le manifeste à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), par voie électronique. Le connaissance EDI doit également mentionner tous les numéros de permis d'exportation pertinents exigés par les organismes gouvernementaux et de réglementation.
- Votre courtier en douanes doit utiliser le Système d'examen avant l'arrivée (SEA) en consignnant les données du manifeste.

Pour tous les envois

L'expéditeur ou l'importateur doit fournir directement à son courtier en douanes toutes les factures douanières et tous les documents connexes nécessaires au dédouanement de ses envois.

